Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-6_2025_12_04-DE

BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU JEUDI 4 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le jeudi quatre décembre, le Conseil communautaire légalement convoqué le mercredi vingt-six novembre s'est réuni à dix-huit heures trente à la Salle du Conseil de la mairie de Nostang en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT, Présidente.

KERVIGNAC	LE FLOCH	Élodie	Présente
	LE VAGUERESSE	Serge	Présent
	LE ROMANCER	Michèle	Présente
	THIEC	Yves	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	A donné pouvoir à S. Le Vagueresse
	PALARIC	Richard	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	Présente
	DEMÉ	David	A donné pouvoir à M. Le Romancer
	LE PALLEC	Jean-Marc	A donné pouvoir à A. Keraudran Stephant
	KERAUDRAN-STÉPHANT	Annick	Présente
MERLEVENEZ	LE BOSSER	Bruno	Absent
	PARÉ	Martine	Présente
	KERZERHO	Sylviane	Présente
	LE BLIMEAU	Didier	A donné pouvoir à M. Paré
	CONGUISTI	Yvan	Absent
NOSTANG	GOURDEN	Jean-Pierre	Présent
	GAIVORT	Renée	Présente
SAINTE-HÉLÈNE	PERREL	Christèle	Présente
	RAOUL	Yann	Présent
PLOUHINEC	LE CHAT	Sophie	Présente
	SANCHEZ	Stéphane	Absent
	HEMONIC	Alexandra	Présente
	LE GUYADER	Philippe	Présent
	FILLON	Thomas	A donné pouvoir à V. Le Serrec
	LE SERREC	Véronique	Présente
	LE QUER	Marie-Christine	A donné pouvoir à C. Perrel
	LE GOFF	Ludovic	Absent

Conseillers en exercice : 27 Présents : 17 Représentés : 6 Votants : 23
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Elodie LE FLOCH

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-6_2025_12_04-DE

6. Choix des assurances Dommages aux biens, Responsabilité civile et protection juridique

Rapporteur : Serge LE VAGUERESSE

Pour rappel, les contrats d'assurances de BBO Communauté arrivent à échéance le 31 décembre 2025. Une procédure d'appel d'offre a été menée au mois de septembre pour renouveler les contrats d'assurances de dommages aux biens, de responsabilité civile, de flotte automobile, de protection juridique et de risques statutaires.

Le marché public a fait l'objet d'un appel d'offre ouvert qui a été publié du 22 juillet au 24 septembre 2025 sur la plate-forme numérique Mégalis, au Bulletin officiel des marchés publics, au Journal officiel de l'Union européenne et sur la presse spécialisée.

Le marché est divisé en 5 lots :

- Dommages aux biens et risques annexes,
- Responsabilité civile et risques annexes,
- Flotte automobile et risques annexes,
- Protection juridique,
- Risque statutaire.

La commission d'appel d'offre réunie le jeudi 9 octobre 2025 a constaté que les lots « dommages aux biens et risques annexes », « responsabilité civile et risques annexes » et « protection juridique » sont restés infructueux.

Une procédure de consultation sans mise en concurrence ni publicité a été menée au mois d'octobre auprès des grands opérateurs d'assurances ayant déjà retiré le dossier de consultation, conformément à l'article R.2122-2 du Code de la commande publique, puisque les conditions initiales du marché ne seront pas substantiellement modifiées.

La commission d'appel d'offres se réunit le jeudi 27 novembre pour étudier le résultat de cette procédure Les conclusions de cette CAO seront données en séance.

VU l'analyse des offres du cabinet CONSULT'ASSUR, mandaté sur le dossier ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offre du jeudi 9 octobre 2025 ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offre du jeudi 6 novembre 2025 ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offre du jeudi 27 novembre 2025 ;

Les négociations sont toujours en cours concernant les lots 2 et 4. Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser la présidente à signer avec les entreprises les mieux disantes pour ces deux lots et de faire une information lors du prochain conseil.

Aucune observation particulière n'est formulée.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-6_2025_12_04-DE

Après avoir délibéré, les Elus présents et représentés décident à l'unanimité :

_ **D'ATTRIBUER** le Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes, à l'entreprise Devorsine /Ysa Solutions pour un engagement de 2 ans (non garantis par le contrat) au montant de pour un montant de 23 740, 38 € indexé sur l'indice RI ;

_ **D'AUTORISER** la Présidente à signer l'offre la mieux disantes suite à la négociation en cours pour le lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes ;

_ **D'AUTORISER** la Présidente à signer l'offre la mieux disantes suite à la négociation en cours pour le lot 4 : Protection juridique ;

_ **D'AUTORISER** Mme la Présidente à signer les marchés présentés.

Pour : 23	**Contre** : 0	**Abstention** : 0

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte-tenu de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le 15 décembre 2025 ;
- Sa publication électronique le 15 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Merlevenez, le 08/12/2025

La Présidente,

Sophie LE CHAT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAVET BELLEVUE OCÉAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte, 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-6_2025_12_04-DE